

**GRENOBLE - ECHIROLLES**

20 rue Fernand-Pelloutier

BP 107

38431 Echirolles Cedex

Tél. 04 76 09 50 54

Fax 04 76 40 79 93

www.ovec.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Association Diocésaine de Grenoble**  
Place Lavalette  
38000 GRENOBLE

Exercice clos le 31 décembre 2010

# **Association Diocésaine de Grenoble**

Place Lavalette  
38000 GRENOBLE

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

-:-

Aux membres du Conseil,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Grenoble, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque et votre trésorier en collaboration avec votre Econome Diocésain. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons procédé plus particulièrement à l'examen :

- ✓ des principes comptables appliqués, et notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles pour lesquelles la position de l'Association est précisée dans le paragraphe « Méthodes comptables » de l'annexe, et nous sommes assurés de leur correcte application ;
- ✓ des comptes financiers des structures composant l'Association Diocésaine de Grenoble : Curie, ADG des services et Paroisses ;
- ✓ du contrôle des comptes des principales structures de l'Association Diocésaine de Grenoble ainsi que des retraitements opérés sur les opérations réciproques.

### Estimations

Votre association constate des provisions pour dépréciation pour couvrir la perte de valeur potentielle de certaines valeurs mobilières de placement. Nous nous sommes assurés de la justification de la reprise effectuée au cours de l'exercice et du caractère raisonnable et suffisant des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 31/12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Echirolles, le 2 décembre 2011

**SOVEC**

Société de commissaires aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble  
représentée par

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Martine Paccoud', with a large, sweeping flourish extending to the right.

**Martine PACCOUD**  
Commissaire aux comptes

## BILAN

EXERCICE N : 2010

ACTIF				
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORT/PROV.	NET AU 31/12/10	NET AU 31/12/09
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
- immobilisations incorporelles concessions, brevets ,licences,...	253 517	150 159	103 358	146 295
- immobilisations corporelles				
terrains	281 676		281 676	260 804
constructions	16 987 583	4 729 024	12 258 559	10 997 380
installations techniques, matériel	496 017	190 919	305 099	228 209
autres immobilisations corporelles	5 385 985	3 302 976	2 083 009	1 625 470
biens en instance de réalisation	851 519		851 519	576 519
immobilisations corporelles en cours	444 902		444 902	507 298
- immobilisations financières				
participations et créances rattachées				
autres immobilisations financières	568 626	12 560	556 066	532 345
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 269 826</b>	<b>8 385 638</b>	<b>16 884 188</b>	<b>14 874 320</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
- stocks et en-cours	18 795	7 855	10 940	16 953
- créances				
usagers et comptes rattachés	69 390		69 390	92 257
autres créances	186 433		186 433	322 353
- valeurs mobilières de placement	29 483 470	872 535	28 610 935	28 541 075
- disponibilités	3 004 773		3 004 773	3 072 842
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>32 762 860</b>	<b>880 390</b>	<b>31 882 470</b>	<b>32 045 481</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
- charges constatées d'avance	25 152		25 152	33 049
<b>TOTAL COMPTES REGULARISATION</b>	<b>25 152</b>	<b>0</b>	<b>25 152</b>	<b>33 049</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>58 057 839</b>	<b>9 266 028</b>	<b>48 791 810</b>	<b>46 952 849</b>



## BILAN

EXERCICE N : 2010

PASSIF			EXERCICE N 31/12/10	EXERCICE N-1 31/12/09
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
- fonds associatif	fonds associatif sans droit de reprise		24 655 245	24 350 431
- réserves	réserves statutaires ou contractuelles réserves réglementées autres réserves		19 228 606	17 199 419
- report à nouveau			737 253	-257 602
- résultat de l'exercice			1 407 001	2 869 919
- subvention d'investissements			0	0
- provisions réglementées			0	0
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>46 028 105</b>	<b>44 162 168</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			0	0
<b>DETTES</b>				
- emprunts obligataires			1 189	1 281
- comptes courants et dettes financières diverses			1 466 808	1 488 819
- dettes fournisseurs et comptes rattachés			198 973	156 200
- dettes fiscales et sociales			332 502	300 345
- autres dettes			762 104	843 108
	<b>TOTAL DETTES</b>		<b>2 761 575</b>	<b>2 789 753</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
- produits constatés d'avance			2 130	929
	<b>TOTAL COMPTE DE REGULARISATION</b>		<b>2 130</b>	<b>929</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>48 791 810</b>	<b>46 952 849</b>





EXERCICE N : 2010

	EXERCICE N 1/1/10 AU 31/12/10	EXERCICE N-1 1/1/09 AU 31/12/09	ECART % N / N-1
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>			
Collectes ( Denier, Quêtes, Casuel, Dons courants )	8 699 335	8 581 293	1%
Revenus des activités annexes	813 162	646 653	26%
Subventions reçues	51 949	37 869	37%
Autres produits	263 911	260 623	1%
Reprises sur provisions et transfert de charges	23 640	21 848	8%
Legs et Donations	748 178	784 300	-5%
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>10 600 175</b>	<b>10 332 586</b>	<b>3%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats consommés	513 063	401 042	28%
Autres achats externes	3 859 672	3 717 883	4%
Impôts, taxes et versements assimilés	277 809	275 123	1%
Rémunération du personnel et charges sociales	3 245 009	3 199 618	1%
Subventions accordées par l'association	1 955 468	1 935 114	1%
Dotations aux amortissements	740 294	603 317	23%
Autres charges	27 666	13 680	102%
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>10 618 981</b>	<b>10 145 776</b>	<b>5%</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>- 18 806</b>	<b>186 810</b>	<b>-110%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Reprises sur provision et transferts de charges	57 369	1 263 611	-95%
Intérêts et produits financiers	1 026 851	944 456	9%
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 084 220</b>	<b>2 208 067</b>	<b>ns</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	202 354	12 560	1511%
Intérêts et charges financières	40 079	5 615	614%
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>242 433</b>	<b>18 175</b>	<b>ns</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>841 787</b>	<b>2 189 892</b>	<b>-62%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>822 981</b>	<b>2 376 702</b>	<b>-65%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Cessions éléments actifs Finan	-	314 416	-100%
Cessions éléments actifs Corp	662 971	412 300	61%
Reprises provisions	-	3 569	-100%
Autres produits exceptionnels	188 319	201 468	-7%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>851 290</b>	<b>931 753</b>	<b>ns</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Valeurs nettes comptables éléments actifs cédés	56 759	38 140	49%
Autres charges exceptionnelles	99 162	310 217	-68%
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>155 921</b>	<b>348 357</b>	<b>ns</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>695 369</b>	<b>583 396</b>	<b>19%</b>
<b>IMPOT SOCIETE TAUX REDUIT</b>	<b>111 349</b>	<b>90 179</b>	<b>ns</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 535 684</b>	<b>13 472 406</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 128 683</b>	<b>10 602 487</b>	<b>0</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 407 001</b>	<b>2 869 919</b>	<b>-51%</b>

# Modalités d'établissement des comptes de L'Association Diocésaine de Grenoble : Exercice 2010



Les comptes de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables édictées par la Conférence des Evêques de France ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les documents comptables présentés concernent l'ensemble des « entités » de l'Association Diocésaine de Grenoble, et ce conformément aux nouvelles obligations de présentation des comptes « consolidés », et intègrent les comptes de la curie, les services diocésains et les paroisses.

## **Contexte de la présentation des comptes de l'exercice 2010 :**

La présentation des comptes de l'association intègre l'ensemble des comptes des structures composant l'association y compris les paroisses.

Dans le cadre d'une information comparative, les tableaux contiennent des données de l'exercice 2009.

## **ORGANISATION DE L'ASSOCIATION**

Les activités de l'association diocésaine sont réparties en différentes structures comptables :

**La curie diocésaine** (services « centraux » regroupés autour de l'Evêque)

- ADG Equipements religieux (établissement principal), dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'immobilier
- ADG Personnes, dans laquelle sont traitées les opérations liées au personnel
- ADG Maison diocésaine, dans laquelle sont traitées les opérations liées à la gestion de la maison
- ADG Pèlerinages, dans laquelle sont traitées les opérations de la direction des pèlerinages
- ADG Assurances, dans laquelle sont traitées les opérations déléguées à l'association diocésaine par convention avec la Mutuelle St Christophe.
- ADG Cathédrale, dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'activité et la vie de la cathédrale de Grenoble, depuis le 01/01/2006
- ADG Caisse des paroisses, dans laquelle sont traitées les opérations de dépôts des fonds à placer des établissements paroissiaux, avec une gestion en portefeuille des sommes ainsi déposées, depuis le 01/01/2006

Il existe en outre 3 structures créées pour répondre à la nécessité de sectorisation et de la fiscalisation de certaines activités annexes de l'association diocésaine, et ce, conformément à la réponse de la direction des services fiscaux de l'Isère dans le cadre des instructions du 15 septembre 1998 et du 16 février 1999. Ainsi, à compter de l'arrêté des comptes au 31/12/2000, les établissements suivants ont été créés :

- ADG Equipements religieux secteur lucratif, pour le suivi des opérations de refacturation des prestations de services rendues aux associations ayant un lien canonique avec l'association diocésaine
- ADG Personnes secteur lucratif, pour le suivi des opérations liées à la revue "RELAIS 38", bénéficiant du régime de la presse associative
- ADG Maison diocésaine secteur lucratif, pour les refacturations de consommables à des structures tierces au sein de la maison diocésaine

### **Les structures paroissiales**

Il s'agit des comptes des 47 paroisses dépendant de l'association diocésaine sur le territoire du département de l'Isère.

### **Les services et mouvements**

Il s'agit d'un certain nombre de structures exerçant des activités pastorales sous la responsabilité de l'Evêque de Grenoble-Vienne ayant chacune une comptabilité propre.

Annexe « liste des établissements »

## **LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2010**

L'arrêté des comptes de l'exercice 2010 est marqué par les faits suivants :

- cessions immobilières impactant de manière notable les postes de produits exceptionnels, dans le cadre d'un arbitrage volontaire sur le patrimoine pour 662 971 euros ;
- du fait des cours de bourse au 31/12/10, une reprise des provisions antérieurement constituées pour dépréciation des titres en portefeuille est comptabilisée pour 57 369 euros et une provision pour dépréciation de 202 353 euros ;
- des souscriptions et dons destinés à financer des projets immobiliers ont été enregistrés au passif du bilan en compte 102 « apports sans droit de reprise » pour un montant total de 202 860 euros
- clôture des comptes de l'archidiaconé St Hugues et transfert de la réserve aux fonds associatifs du Diocèse à hauteur de 337KE





## METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **LES IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Cependant, la nature et l'origine des immeubles ont conduit, pour les immeubles propriétés de l'association avant 1975, à une évaluation empirique basée sur la valeur vénale des biens à cette date, et ce à partir d'un fichier ancien ne reprenant pas souvent la valeur d'origine.

Le règlement CRC2002-10 a été appliqué aux immobilisations entrées dans le patrimoine de l'association postérieurement à l'année 1995, car seules ces immobilisations pouvaient être décomposées à partir d'éléments fiables.

Les immobilisations de la curie sont amorties selon la méthode linéaire prorata temporis. Ce mode d'amortissement est également appliqué aux acquisitions d'immobilisations des paroisses depuis l'exercice 2008.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

- logiciels	3 à 7 ans
- matériel informatique	5 à 7 ans
- matériel de bureau	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel divers	5 ans
- mobilier de bureau	15 ans
- toiture et charpente	30 à 50 ans
- installations et agencements	15 ans à 50 ans
- constructions	50 ans à 100 ans
- linge d'église	15 ans



Annexe « suivi immobilisations »

### **LES CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexe « état des créances »

### **TITRES DE PLACEMENTS**

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'achat. Le calcul des plus ou moins values lors des ventes se fait selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

A la fin de l'exercice, une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles moins-values latentes qui sont déterminées par différence entre le coût d'achat et le cours de bourse au 31 décembre (hors coupons courus pour les titres relevant de la catégorie des obligations).

## PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges restant encore en compte au 31 décembre 2008 ont été apurées sur l'exercice 2009. Aucune provision sur 2010.

## DONS ET LEGS

Le traitement comptable prend en considération les différentes étapes de l'entrée dans le patrimoine des biens apportés dès l'acceptation de la libéralité par le conseil d'administration, en distinguant :

- les biens destinés à être cédés,
- les biens destinés à rester de manière durable dans l'association,
- les biens affectés.

### 1/ Biens destinés à être cédés :

Dès la date de l'autorisation administrative, des biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus pour la valeur estimée, nette de frais d'acquisition pouvant grever ces biens.

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la succession de ces biens, le compte 471 XXX "legs ou donations en cours de réalisation" est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés.

En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les produits d'exploitation perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes.

Lors de la réalisation effective du bien, le compte correspondant de produits exceptionnels est crédité du montant exact et définitif de la vente, net de frais de vente ayant grevés le bien pendant sa transmission, par le débit du compte 471 XXX "legs et donations en cours de réalisation", qui est ainsi soldé pour le bien concerné.

Les charges exposées au-delà de la valeur de la succession ou de la donation sont inscrites en résultat.

### 2/ Biens destinés à rester de manière durable dans l'association :

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables mis à disposition de l'association pour la réalisation de son objet social sont considérés comme des apports au fonds associatif.

A partir de l'autorisation administrative, le traitement comptable consiste à enregistrer les biens selon les règles habituelles d'entrée au bilan, selon la catégorie des biens dont il s'agit, avec pour contrepartie un compte de passif (1025XX).

### 3/ Biens affectés :

Les legs et donations enregistrés en produits et affectés par l'auteur de la libéralité à un projet particulier et défini ne sont pas forcément employés en totalité en fin d'exercice. Le solde est inscrit dans le compte "fonds dédiés au passif du bilan", en contrepartie d'un compte de charges "engagements à réaliser sur legs et donations affectés"

Les engagements reçus (legs et donations pour lesquels l'autorisation administrative est obtenue) qui n'ont pas fait l'objet de contrepartie en trésorerie (via les comptes 471 XXX) sont présentés en hors bilan.



## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il existe les engagements suivants :

- Successions : le montant des successions, ayant fait l'objet d'une acceptation du conseil d'administration de l'association au 31/12/10 et en attente de l'achèvement des formalités et délais d'entrée en possession, est d'environ 200 K euros
- Indemnités « départ en retraite » salariés laïcs de la curie : l'estimation approchée des indemnités de départ à la retraite des salariés est de 35 462 euros (salaires et charges, dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative des salariés à 65 ans, d'une augmentation des salaires de 2,5 % par an et d'un taux de rotation de 1 %)
- Le nombre d'heures annuelles relatives à la formation professionnelle (DIF) s'élève pour les salariés laïcs de la Curie à 2 573.94 heures.
- Répartition des effectifs des salariés laïcs de la Curie :

	Femmes	Hommes	Total
Cadre	1	4	5
Non cadre	25	4	33
Total	26	8	34



A.D.G  
PERIMETRE ENTITES ADDITIONNEES 2010

Nom de l'établissement comptable	Observations
ADG ASSURANCES	
ADG MAISON ST AVIT	
ADG CAISSE DES PAROISSES	
ADG CATHEDRALE	
ADG EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC MAISON DIOCESAINE	
ADG FISC PERSONNES	
ADG MAISON DIOCESAINE	
ADG PERSONNES	
ADG PELERINAGES	
AUMONERIE HOPITAL BEAUREPAIRE	
AUMONERIE HOPITAL BOURGOIN JALLIEU	
AUMONERIE HOPITAL NORD	
AUMONERIE CENTRE MEDICAL ROCHEPLANE	
AUMONERIE PETITES ROCHES	
AUMONERIE HOPITAL SUD	
AUMONERIE HOPITAL LUCIEN HUSSEL	
AUMONERIE HOPITAL VOIRON	
AUMONERIE PRISON ST QUENTIN FALLAVIER	
AUMONERIE PRISON VARCES	
AUMONERIE COLLEGE BELLEDONNE	
AUMONERIE HAUT GRESIVAUDAN	
AUMONERIE SCOLAIRE LA MURE	
AUMONERIE SCOLAIRE GRAND LEMPS	
AUMONERIE SCOLAIRE MORESTEL	
AUMONERIE COLLEGE MOULINIÈRE	Intégré avec Belledonne
AUMONERIE PONT DE BEAUVOISIN	
AUMONERIE SCOLAIRE ROUSSILLON	
AUMONERIE SCOLAIRE ST CHEFF	
AUMONERIE SCOLAIRE ST THOMAS	
AUMONERIE SCOLAIRE TULLINS	
AUMONERIE SCOLAIRE VALAVI	Clôturé fin 2009
AUMONERIE SCOLAIRE DE VINAY	
PALAIS ABBATIAL ST ANTOINE	
SANCTUAIRE ND OSIER	
HERMITAGE ESPARRON	
PAROISSE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE	
PAROISSE JEAN XXIII	
PAROISSE CHRIST ROI	
PAROISSE ST PAUL SANS FRONTIERES	
PAROISSE LA STE TRINITE	
PAROISSE ST THOMAS	
PAROISSE ST MATTHIEU DU ST EYNARD	
PAROISSE ST MARTIN DU NERON	
PAROISSE ST MICHEL DU DRAC	
PAROISSE CHARLES DE FOUCAULD	
PAROISSE ST LOUP	
PAROISSE ST PAUL DE LA ROMANCHE	
PAROISSE ST JEAN DE LA CROIX	
PAROISSE LA CROIX DE BELLEDONNE	
PAROISSE ST MARTIN DU MANIVAL	
PAROISSE LA CROIX DE VALCHEVRIERE	
PAROISSE NOTRE DAME D'ESPARRON	
PAROISSE ST BERNARD EN OISANS	
PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD	
PAROISSE ST ELOI	
PAROISSE STS APOTRES	
PAROISSE STE THERESE DE L'ENFANT JESUS	
PAROISSE ST BRUNO DE CHARTREUSE	
PAROISSE NOTRE DAME DE VOUISE	
PAROISSE NOTRE DAME DE MILIN	
PAROISSE STE MARIE DE BIEVRE LIERS	
PAROISSE ST PAUL DE TOUTES AURES	
PAROISSE ST PIERRE DES CHAMBARANDS	
PAROISSE ST LUC DU SUD GRESIVAUDAN	
PAROISSE ST JOSEPH DES 2 RIVES	
PAROISSE ST THOMAS DE ROCHEBRUNE	
PAROISSE STE CROIX	
PAROISSE NOTRE DAME DES NOYERAIES	
PAROISSE ST FRANCOIS D'ASSISE	
PAROISSE ST PIERRE DU PAYS DES COULEURS	
PAROISSE ST MARTIN DE L'ISLE CREMIEU	
PAROISSE STE BLANDINE DE BOURBRE	
PAROISSE ST PAUL DES 4 VENTS	
PAROISSE ST HUGUES DE BONNEVAUX	
PAROISSE STE ANNE	
PAROISSE ST JACQUES DE LA MARCHÉ	
PAROISSE STE BLANDINE 2 VALLEES	
PAROISSE SANCTUS EN VIENNOIS	
PAROISSE BIENHEUREUSE MERE THERESA	
PAROISSE ST BENOIT PAYS BEAUREPAIRE	
PAROISSE ND SOUCES EN SANNE DOLON	
PAROISSE ST PIERRE PAYS ROUSSILLONNAIS	
SER AIDES AUX PRETRES	Clôturé fin 2009
CONSEIL DIOCESAIN VIE RELIGIEUSE	
CENTRE ECHANGE PRIERE	
SERVICE COOPERATION MISSIONNAIRE	
SERVICE DELEGUE DIOCESAIN APOSTOLAT LAICS	
SERVICE DIACRES	
SERVICE ESPERER	
SERVICE PASTORALE FAMILIALE	
SERVICE PASTORALE FUNERAIRES GRENOBLE	
SERVICE GROUPE RELATIONS MUSULMANS	
SERVICE DIOCESAIN PASTORALE TOUT HANDICAP	
SERVICE MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE	
SERVICE PASTORALE DES JEUNES	
SERVICE JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE	
SERVICES PASTORALE DES MIGRANTS	
SERVICE PRTL	Clôturé fin 2009
SERVICE OECUMENISME RELATIONS	
SERVICE MISSION OUVRIERE	
SERVICE PAST SACRIMENTELLE LITURGIQUE ( PSL)	
SERVICE DIOCESAIN PASTORALE SANTE SOCIALE	
SERVICE MISSION RURALE	
SERVICE DIOCESAIN CATECHESE CATECHUMENAT ( SDCC)	
SERVICE DES VOCATIONS	
SERVICE PASTORALE SECTES NOUVELLES CROYANCES	
SERVICE DIOCESAIN FORMATION	
SERVICE INCROYANCE ET FOI	
SERVICE DE LA SOURCE	
SERVICE COOPERATION MISS SOLIDARITE VIETNAM	



## SUIVI IMMOBILISATIONS

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	Acquisitions, apports, création virements : augmentation	Cessions, mises hors service, virements : diminution	Aug/Dim Poste à poste	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles logiciels	253 716	1 111	1 310		253 517
Immobilisations Corporelles					
terrains	260 804	21 000	129		281 675
constructions sur sol propre*	15 673 474	1 948 455	96 043	-538 303	16 987 583
construction sur sol d'autrui	65 248				65 248
installations générales, agencements*	3 810 049	333 884	66 472	543 784	4 621 246
matériel, mobilier et outillage	352 112	146 762	62 898	-3 086	432 890
matériel de transport	25 755				25 755
matériel de bureau et informatique	744 264	99 405	104 411	-2 395	736 863
Biens en instance de réalisation					
biens des successions	576 518	355 000	80 000		851 518
Travaux en cours	507 298	39 590	101 985		444 902
<b>Total 1</b>	<b>22 269 239</b>	<b>2 945 207</b>	<b>513 247</b>	<b>0</b>	<b>24 701 199</b>
Immobilisations financières					
titres immobilisés **	499 611	0	847		498 764
prêts, cautions et avances	45 294	40 492	15 923		69 862
<b>Total 2</b>	<b>544 905</b>	<b>40 492</b>	<b>16 770</b>	<b>0</b>	<b>568 626</b>
<b>TOTAL GENERAL 1 + 2</b>	<b>22 814 144</b>	<b>2 985 699</b>	<b>530 018</b>	<b>0</b>	<b>25 269 826</b>



**SUIVI AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	MONTANT AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	Augmentations : dotations exercice	Augmentations : virements de poste à poste	Diminutions : cession, mise au rebut, virement poste à poste	MONTANT AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
logiciels	107 420	44 048		1 310	150 159
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
constructions sur sol propre*	3 919 090	271 890	11 347	79 668	4 122 659
construction sur sol d'autrui	21 749	4 350		0	26 099
installations générales, agencements*	3 292 499	294 944	290 594	372 614	3 505 423
matériel, mobilier et outillage	293 920	57 652	504	69 692	282 384
matériel de transport	14 367	3 951		0	18 318
matériel de bureau et informatique	278 219	60 103	38	70 324	268 036
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 927 265</b>	<b>736 938</b>	<b>302 483</b>	<b>593 607</b>	<b>8 373 078</b>



**ETAT DES CREANCES ET DES DETTES**

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
<b>Actif immobilisé</b>			
- prêts , caution	69 862	14 660	55 202
<b>Actif circulant</b>			
- usagers et clients	69 390	69 390	
- personnel et comptes rattachés	27 919	27 919	
- taxe sur la valeur ajoutée	836	836	
- autres impôts et taxes	-	-	
- débiteurs divers	157 678	157 678	
- charges constatées d'avance	25 152	25 152	
<b>TOTAL</b>	<b>350 837</b>	<b>295 635</b>	<b>55 202</b>

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
- emprunts obligataires	1 189	305	884
- emprunts et dettes financières diverses **	1 466 808	756	1 466 052
- fournisseurs et dettes rattachés	198 973	198 973	
- usagers et clients créditeurs			
- personnel et comptes rattachés	75 621	75 621	
- sécurité sociale et autres organismes	122 547	122 547	
- impôts sociétés	109 220	109 220	
- taxe sur la valeur ajoutée	7 950	7 950	
- autres impôt et taxes	17 164	17 164	
- autres dettes	762 104	762 104	
- produits constatés d'avance	2 130	2 130	
<b>TOTAL</b>	<b>2 763 705</b>	<b>1 296 769</b>	<b>1 466 936</b>

\*\* dont fonds en gestion SCI MEYLAN / ADG CTM suite vente séminaire, portefeuille à l'actif à moins d'1 an : concours bancaires courants



**SUIVI DES PROVISIONS**

PROVISION POUR DEPRECIATION	N-1	DOTATION	REPRISE	2 010
SUR TITRES IMMOBILISES	12 560	0	0	12 560
SUR ACTIFS CIRCULANT	727 551	202 353	57 369	872 535
<b>TOTAL</b>	<b>740 111</b>	<b>202 353</b>	<b>57 369</b>	<b>885 095</b>





EXERCICE : 2010

## COMPTES DE REGULARISATIONS

REGULARISATIONS : ACTIF	
- charges constatées d'avance	25 152
<b>TOTAL</b>	<b>25 152</b>

REGULARISATIONS : PASSIF	
- détail des produits constatés d'avance	2 130
<b>TOTAL</b>	<b>2 130</b>



**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS RESULTAT 2010**

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Fonds dotation</b>	<b>24 350 431</b>	<b>567 488</b>	<b>262 674</b>	<b>24 655 245</b>
Fonds Dotation		9 628	240 999	
incorporation fonds dotation *		355 000	21 438	
affectation souscriptions 2010		202 860	237	
incorporation établissements ou sortie établissements				
Affectation résultat 2008				
<b>Réserves</b>	<b>17 199 419</b>	<b>2 043 034</b>	<b>13 847</b>	<b>19 228 606</b>
réserves		352 313		
affectation résultats établissements 2009		1 690 721		
réaffectation compte à compte			13 847	
<b>Reports à nouveau</b>	<b>-257 602,30</b>	<b>1 514 767</b>	<b>519 912</b>	<b>737 253</b>
reports à nouveau			183 071	
affectation résultats établissements 2009		1 504 597	336 841	
réaffectation compte à compte		10 170		
<b>Total</b>	<b>41 292 248</b>	<b>4 125 289</b>	<b>796 433</b>	<b>44 621 104</b>

\* legs 2010 - vente immeubles legs et reversements legs affectés

DETAIL AFFECTATION RESULTAT 2009 SELON LES ETABLISSEMENTS		
Résultat	2 869 919	
Sans incidence sur les Fond Propres*	-11 441	
<b>Résultat affectable</b>	<b>2 858 478</b>	
Fond dotation sans droit de reprise		
Réserves		1 690 721
Report à nouveau excédents	20 593	1 497 806
Reports à nouveau déficits	316 248	6 791
<b>Total général</b>	<b>336 841</b>	<b>3 195 318</b>

\* Régularisation en 2011



EXERCICE : 2010

DETAIL ORIGINE IMPOT SOCIETE 2010	
Impôt sur les ressources courantes	
- impôt sur les revenus fonciers	20 504
- impôt sur les revenus placements financier	86 101
TOTAL	106 665

REMUNERATIONS MANDATAIRES SOCIAUX ( ou assimilés ) MONTANT BRUT	
TOTAL	61 297

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	
TOTAL TTC	34 683



**CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Plus Value sur cession d'immobilisation	662 971
Régularisation CSG CRDS 2008/2009	37 775
Produits sur exercices antérieurs	38 698
Autres Produits	111 846
<b>TOTAL</b>	<b>851 290</b>

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charge sur cession d'immobilisation	- 56 759
Charges sur exercice antérieur	- 45 256
Autres Charges	- 53 906
<b>TOTAL</b>	<b>- 155 921</b>

<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>695 369</b>
------------------------------	----------------

